Aperçu du fonds

Programme de gestion de l'actif

Police de fonds distincts de la Canada Vie Initialement de la Great-West

Rendement du fonds au 31 décembre 2023

Version numérique accessible à l'adresse Canadalife.com/noticesexplicatives

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est l'unique émettrice de la police de rente individuelle à capital variable décrite dans la notice explicative.

Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative. La notice explicative et l'Aperçu du fonds doivent tous deux avoir été reçus.

Toute partie de votre cotisation affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

F70-0624 – 05/24

Aperçu du fonds

Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative sur les polices de fond de placement de la Canada Vie. Chaque *Aperçu du fonds* individuel porte sur un fonds de placement offert dans le cadre de la police de rente individuelle à capital variable. Vous pouvez choisir d'investir dans un fonds ou dans plusieurs fonds de la notice explicative.

L'*Aperçu du fonds* individuel décrit les principales caractéristiques de chaque fonds de placement, notamment son degré de risque, son rendement passé, sa pertinence pour le client, ses garanties, ainsi que les frais qui peuvent s'appliquer.

L'*Aperçu du fonds* individuel n'est pas complet sans les énoncés figurant sous les rubriques *Que se passe-t-il si je change d'idée?* et *Renseignements*.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire versée à l'égard de la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous avez reçu l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel, par télécopie ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255 avenue Dufferin
London ON N6A 4K1

Site Web : canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Pour nous joindre ».

Téléphone : **1 888 252-1847**

Table des matières

Aperçu du fonds. 1

Frais de gestion de placement par année par fonds 4

Fonds de répartition de l'actif 6

Portefeuille prudent 6
Portefeuille modéré 8
Portefeuille équilibré 10
Portefeuille accéléré 12
Portefeuille énergique 14

Fonds de revenu basés sur la répartition de l'actif 16

Portefeuille de revenu prudent 16
Portefeuille de revenu modéré 18
Portefeuille de revenu équilibré 20
Portefeuille de revenu accéléré 22

Fonds de liquidités et équivalents 24

Marché monétaire 24

Fonds à revenu fixe 26

Portefeuille de revenu fixe diversifié 26
Obligations canadiennes de base 28
Obligations canadiennes de base Plus 30
Obligations canadiennes 32
Hypothécaire 34
Obligations gouvernementales 36
Obligations mondiales 38

Fonds équilibrés 40

Revenu fixe canadien équilibré 40
Croissance équilibrée canadienne 42
Équilibré d'actions canadiennes 44
Revenu stratégique 46
Équilibré d'excellence canadienne 48
Équilibré de valeur canadienne 50
Portefeuille durable prudent 52

Fonds d'actions canadiennes 54

Portefeuille d'actions canadiennes 54
Croissance canadienne 56
Actions canadiennes socialement responsable 58
Croissance principalement canadienne 60
Titres canadiennes 62
Indice-actions 64
Actions principalement du Canada 66
Valeur principalement canadienne 68
Valeur canadienne 70

Dividendes principalement canadiens . . . 72
Dividendes canadiens. . . . 74
Petites et moyennes capitalisations canadiennes . . . 76
Croissance de petites capitalisations canadiennes . . . 78

Fonds spécialisés canadiens et autres fonds . . . 80

Immobilier . . . 80

Fonds d'actions nord-américaines . . . 82

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales . . . 82
Science et technologie . . . 84

Fonds d'actions étrangères . . . 86

Portefeuille d'actions mondiales . . . 86
Actions mondiales à faible volatilité . . . 88
Actions étrangères . . . 90
Actions mondiales toutes capitalisations . . . 92
Croissance des États-Unis . . . 94
Croissance américaine . . . 96
Actions de valeur des États-Unis . . . 98
Croissance moyennes capitalisations américaines . . . 100
Actions EAEO . . . 102
Actions internationales . . . 104
Titres internationaux . . . 106
Croissance internationale . . . 108

Fonds spécialisés étrangers et autres fonds . . . 110

Actions européennes . . . 110
Actions Extrême-Orient . . . 112
Actions de marchés émergents . . . 114
Ressources mondiales . . . 116

Frais de gestion de placement par année par fonds

Le tableau suivant montre les frais de gestion des placements courants pour chacun de nos fonds de placement.

Le RFG de chaque fonds de placement offert aux termes de la police est présenté dans l'Aperçu du fonds respectif de chacun. L'Aperçu du fonds indique également le coût de détention du fonds en incluant les frais minimums de services-conseils et de gestion.

Nous avons le droit de rectifier les frais de gestion de placement à tout moment. En pareil cas, nous vous fournirons un préavis écrit de 60 jours avant l'exécution de la rectification.

Nom du fonds	Frais de gestion de placement de base
Fonds de répartition de l'actif	
Portefeuille prudent	0,85 %
Portefeuille modéré	0,90 %
Portefeuille équilibré	1,00 %
Portefeuille accéléré	1,10 %
Portefeuille énergique	1,20 %
Fonds de répartition axés sur le revenu	
Portefeuille de revenu prudent	0,85 %
Portefeuille de revenu modéré	0,90 %
Portefeuille de revenu équilibré	1,00 %
Portefeuille de revenu accéléré	1,10 %
Fonds de trésorerie et équivalents	
Marché monétaire	0,65 %
Fonds à revenu fixe	
Portefeuille de revenu fixe diversifié	0,90 %
Obligations canadiennes de base	0,75 %
Obligations canadiennes de base Plus	0,85 %
Obligations canadiennes	0,75 %
Hypothécaire	0,85 %
Obligations gouvernementales	0,75 %
Obligations mondiales	1,10 %
Fonds équilibrés	
Revenu fixe canadien équilibré	0,85 %
Croissance équilibrée canadienne	0,90 %
Équilibré d'actions canadiennes	1,10 %
Revenu stratégique	1,10 %
Équilibré d'excellence canadienne	1,10 %
Équilibré de valeur canadienne	1,10 %
Portefeuille durable prudent	0,80 %
Fonds d'actions canadiennes	
Portefeuille d'actions canadiennes	1,20 %
Croissance canadienne	0,90 %
Actions canadiennes socialement responsable	1,00 %

Nom du fonds	Frais de gestion de placement de base
Croissance principalement canadienne	1,10 %
Titres canadiennes	1,10 %
Indice-actions	0,90 %
Actions principalement du Canada	1,10 %
Valeur principalement canadienne	1,10 %
Valeur canadienne	1,10 %
Dividendes principalement canadiens	0,90 %
Dividendes canadiens	1,10 %
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	1,10 %
Croissance de petites capitalisations canadiennes	1,40 %
Fonds spécialisés canadiens et autres fonds	
Immobilier	1,40 %
Fonds nord-américains	
Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales	1,10 %
Science et technologie	1,25 %
Fonds d'actions étrangères	
Portefeuille d'actions mondiales	1,40 %
Actions mondiales à faible volatilité	1,25 %
Actions étrangères	1,25 %
Actions mondiales toutes capitalisations	1,25 %
Croissance des États-Unis	1,05 %
Croissance américaine	1,25 %
Actions de valeur des États-Unis	1,05 %
Croissance moyennes capitalisations américaines	1,25 %
Actions EAEO	1,25 %
Actions internationales	1,25 %
Titres internationaux	1,21 %
Croissance internationale	1,40 %
Fonds spécialisés étrangers et autres fonds	
Actions européennes	1,25 %
Actions Extrême-Orient	1,30 %
Actions de marchés émergents	1,40 %
Ressources mondiales	1,40 %

Portefeuille prudent

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 24 septembre 1996
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée
Valeur totale du fonds : 150 688 534 $
Taux de rotation du portefeuille : 8,95 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) * [1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13	0,50	1,63	502,25	1 809

* Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 70 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 30 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes	17,95
Hypothécaire	11,44
Obligations canadiennes de base	9,00
Obligations de sociétés canadiennes	7,00
Immobilier	6,66
Obligations mondiales	6,44
Revenu fixe sans contraintes	4,35
Croissance canadienne	3,99
Actions étrangères	3,97
Obligations à rendement réel	3,13
Total	73,93
Nombre total des placements :	**24**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	47,61
Actions étrangères	21,07
Autres	10,24
Actions canadiennes	8,19
Immobilier	6,66
Liquidités et équivalents	6,30

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 368,44 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,19 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

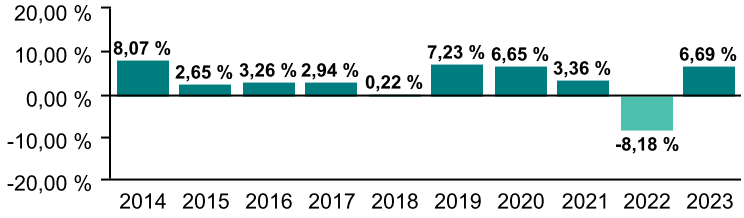

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

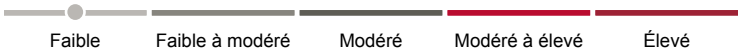

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 25 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Portefeuille prudent

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille modéré

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 24 septembre 1996
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée
Valeur totale du fonds : 188 835 874 $
Taux de rotation du portefeuille : 5,63 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) * [1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,19	0,50	1,69	535,09	2 843

* Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 60 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 40 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes	13,71
Hypothécaire	9,26
Immobilier	7,41
Obligations canadiennes de base	6,90
Obligations mondiales	5,54
Obligations de sociétés canadiennes	5,00
Actions étrangères	5,00
Obligations à long terme	4,53
Dividendes principalement canadiens	3,51
Croissance américaine	3,39
Total	64,25
Nombre total des placements :	**25**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	38,63
Actions étrangères	28,93
Actions canadiennes	11,14
Autres	8,59
Immobilier	7,41
Liquidités et équivalents	5,36

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 451,17 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,79 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

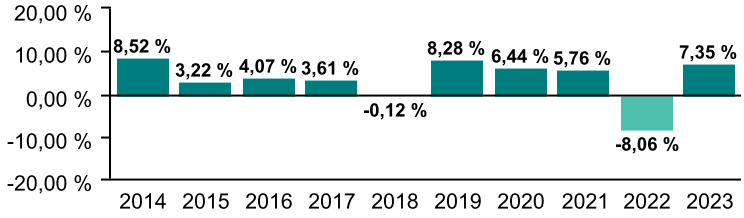

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

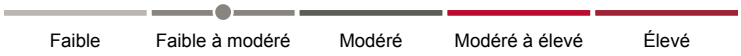

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Portefeuille modéré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,19

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille équilibré

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 24 septembre 1996
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 376 793 208 $
Taux de rotation du portefeuille : 1,46 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,28	0,50	1,78	537,82	2 798

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 40 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 60 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes	11,64
Immobilier	7,27
Hypothécaire	6,58
Actions de valeur des États-Unis	6,55
Obligations canadiennes de base	5,87
Obligations mondiales	5,23
Dividendes principalement canadiens	4,55
Croissance américaine	4,50
Valeur principalement canadienne	4,06
Actions internationales (Setanta)	4,03
Total	60,28
Nombre total des placements :	**25**

Répartition des placements

	% de l'actif
Actions étrangères	39,10
Revenu fixe	28,00
Actions canadiennes	14,83
Immobilier	7,27
Autres	6,34
Liquidités et équivalents	4,54

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 555,61 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,52 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

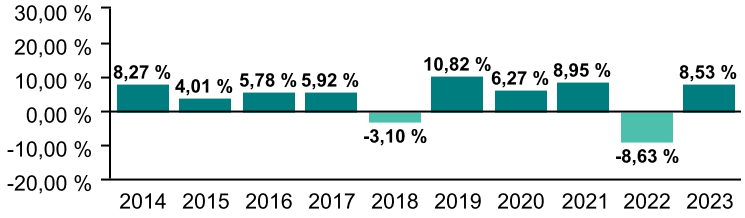

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

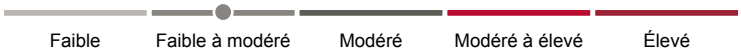

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Portefeuille équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,28

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille accéléré

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 24 septembre 1996
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 154 080 728 $
Taux de rotation du portefeuille : 1,40 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39	0,50	1,89	622,60	605

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 20 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 80 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes	10,31
Immobilier	8,31
Actions étrangères	7,99
Actions de valeur des États-Unis	7,78
Croissance américaine	6,71
Actions canadiennes (Mackenzie)	6,04
Croissance canadienne	6,04
Actions internationales (Setanta)	5,03
Croissance internationale	5,02
Croissance des États-Unis	4,94
Total	68,17
Nombre total des placements :	**22**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	52,55
Actions canadiennes	20,59
Revenu fixe	12,37
Immobilier	8,31
Autres	3,19
Liquidités et équivalents	3,08

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 741,80 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,71 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

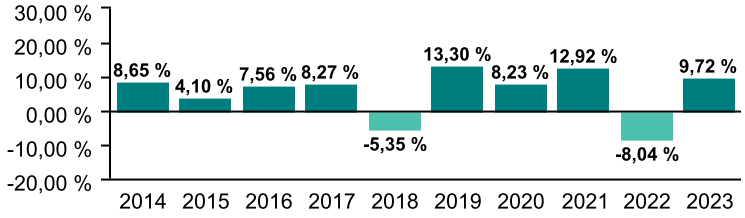

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

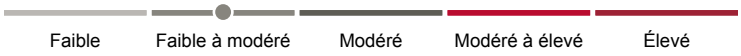

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 20 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Portefeuille accéléré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille énergique

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 24 septembre 1996
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée
Valeur totale du fonds : 113 057 992 $
Taux de rotation du portefeuille : 0,60 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,50	0,50	2,00	605,08	1 893

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Actions étrangères	9,99
Immobilier	9,02
Actions de valeur des États-Unis	8,55
Croissance américaine	8,48
Croissance canadienne	7,84
Actions canadiennes (Mackenzie)	7,84
Croissance internationale	7,04
Croissance des États-Unis	5,94
Actions internationales (Setanta)	5,55
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	5,06
Total	75,31
Nombre total des placements :	**17**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	62,80
Actions canadiennes	25,15
Immobilier	9,02
Liquidités et équivalents	1,88
Autres	1,24

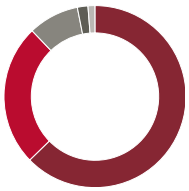

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 910,85 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,69 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

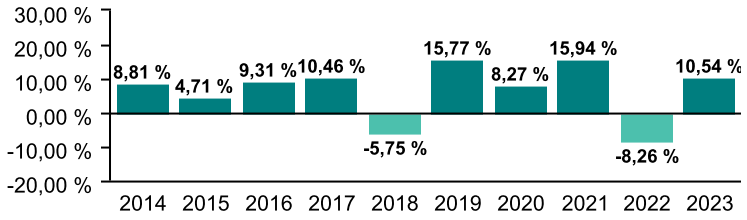

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Portefeuille énergique

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,50

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille de revenu prudent

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 22 224 335 $
Taux de rotation du portefeuille : 38,82 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13	0,50	1,63	364,67	171

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 60 à 80 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 20 à 40 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes	27,60
Obligations canadiennes de base	16,80
Hypothécaire	10,00
Revenu fixe sans contraintes	7,45
Obligations à long terme	6,40
Immobilier	6,00
Obligations mondiales	4,80
Obligations à rendement réel	4,00
Dividendes principalement canadiens	2,80
Dividendes mondiaux	2,80
Total	88,65
Nombre total des placements :	**17**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	64,16
Actions étrangères	8,79
Autres	8,74
Liquidités et équivalents	7,00
Immobilier	6,00
Actions canadiennes	5,38

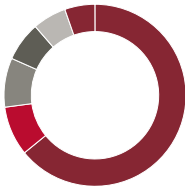

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 297,74 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 2,64 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

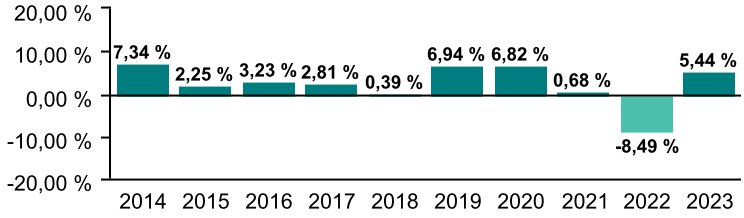

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

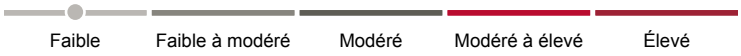

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 20 à 40 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Portefeuille de revenu prudent

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille de revenu modéré

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 29 906 420 $
Taux de rotation du portefeuille : 14,17 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) * [1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,20	0,50	1,70	406,10	562

* Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 40 à 70 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 30 à 60 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes	20,69
Obligations canadiennes de base	13,74
Hypothécaire	9,98
Immobilier	7,57
Revenu fixe sans contraintes	6,08
Dividendes principalement canadiens	5,46
Dividendes mondiaux	5,40
Obligations à long terme	5,27
Croissance canadienne	4,09
Mondiales d'infrastructures	4,03
Total	82,31
Nombre total des placements :	**17**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	50,89
Actions étrangères	16,62
Actions canadiennes	10,31
Autres	8,71
Immobilier	7,57
Liquidités et équivalents	5,97

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 391,76 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,36 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

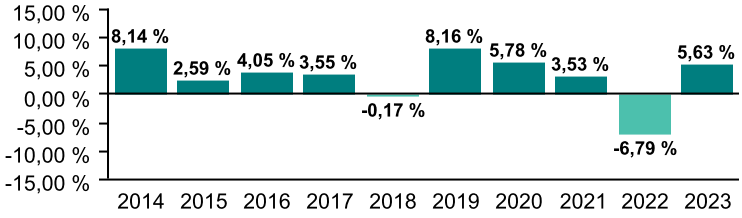

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

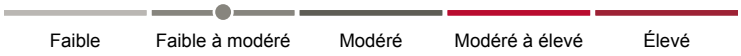

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 30 à 60 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Portefeuille de revenu modéré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,20

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille de revenu équilibré

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée
Valeur totale du fonds : 31 449 944 $
Taux de rotation du portefeuille : 16,91 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,29	0,50	1,79	442,61	77

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 25 à 50 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 50 à 75 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes	14,49
Immobilier	9,72
Obligations canadiennes de base	9,48
Dividendes principalement canadiens	9,08
Dividendes mondiaux	9,02
Hypothécaire	7,02
Croissance canadienne	6,81
Dividendes américains	6,75
Mondiales d'infrastructures	6,73
Actions étrangères	4,49
Total	83,59
Nombre total des placements :	**16**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	34,79
Actions étrangères	27,59
Actions canadiennes	17,01
Immobilier	9,72
Autres	6,24
Liquidités et équivalents	4,74

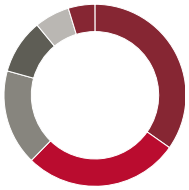

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 520,09 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,28 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

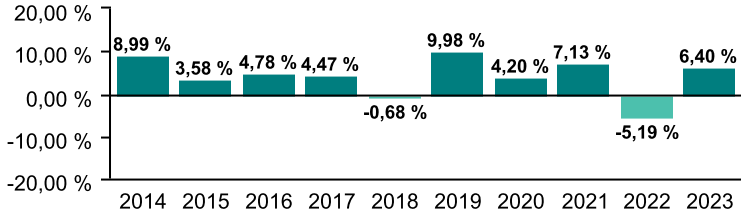

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

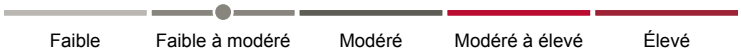

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum de 25 à 50 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Portefeuille de revenu équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,29

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille de revenu accéléré

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée
Valeur totale du fonds : 5 614 420 $
Taux de rotation du portefeuille : 31,60 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) * [1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39	0,50	1,89	465,62	100

* Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 10 à 30 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 70 à 90 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Dividendes principalement canadiens	13,27
Dividendes mondiaux	13,11
Croissance canadienne	9,91
Dividendes américains	9,77
Mondiales d'infrastructures	9,76
Immobilier	9,29
Obligations canadiennes	8,06
Actions étrangères	6,50
Obligations canadiennes de base	5,23
Hypothécaire	3,89
Total	88,79
Nombre total des placements :	**16**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	39,93
Actions canadiennes	24,73
Revenu fixe	19,33
Immobilier	9,29
Autres	3,67
Liquidités et équivalents	3,13

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 627,21 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,99 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

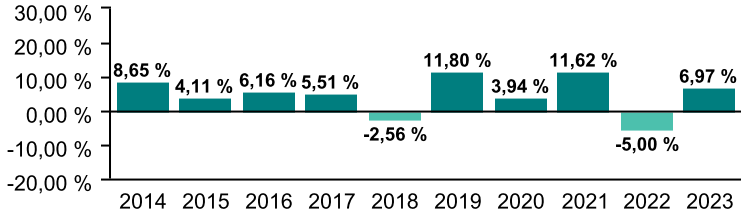

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

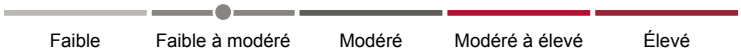

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 10 à 30 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Portefeuille de revenu accéléré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Marché monétaire

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 30 avril 1989
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 115 961 417 $
Taux de rotation du portefeuille : 22,51 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	0,90	0,50	1,40	272,34	2 862

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des instruments écoulés sur le marché monétaire canadien, notamment des papiers commerciaux de qualité et des titres de créance émis à court terme par l'État.

Dix principaux placements

	% de l'actif
La Banque Toronto-Dominion note à taux variable, 2025-01-31	5,66
Bank of Nova Scotia (The), 2024-03-28	5,15
Banque Nationale du Canada note à taux variable, 2024-02-07	5,04
City Of Montreal 02-29-2024	2,91
Banque Royale du Canada, 2,35 %, 2024-07-02	2,84
Banque Royale du Canada, 2,61 %, 2024-11-01	2,68
MUFG Bank Ltd. 01-25-2024	2,56
OMERS Realty Corporation, 2,86 %, 2024-02-23	2,55
Banque de Montréal note à taux variable, 2024-03-27	2,14
Banque de Montréal, 2,85 %, 2024-03-06	2,14
Total	33,67
Nombre total des placements :	**97**

Répartition des placements

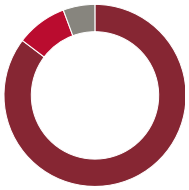

	% de l'actif
Liquidités et équivalents	85,30
Autres	9,04
Revenu fixe	5,66

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 091,68 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 0,88 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 10 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 0 années au cours desquelles la valeur a diminué.

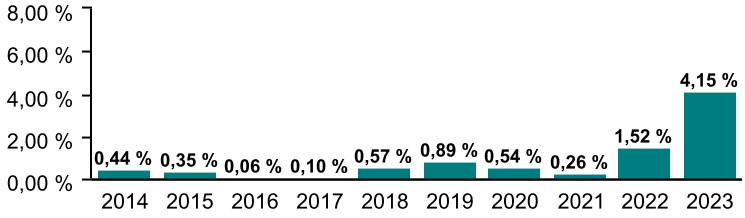

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

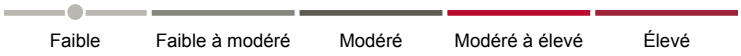

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui vise la sécurité à court terme et qui envisage conserver son placement pendant un court laps de temps.

Marché monétaire

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	0,90

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille de revenu fixe diversifié

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée
Valeur totale du fonds : 21 054 476 $
Taux de rotation du portefeuille : 5,71 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,20	0,50	1,70	404,94	613

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes	24,00
Obligations canadiennes de base	19,00
Hypothécaire	15,00
Obligations mondiales	10,00
Obligations à long terme	9,98
Obligations de sociétés canadiennes	9,00
Revenu fixe sans contraintes	7,00
Obligations à rendement réel	4,99
Crédit privé (Northleaf)	1,03
Total	100,00
Nombre total des placements :	**9**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	78,07
Autres	12,75
Liquidités et équivalents	8,92
Actions étrangères	0,19
Actions canadiennes	0,08

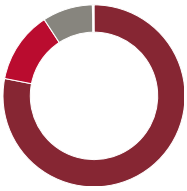

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 163,89 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,53 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

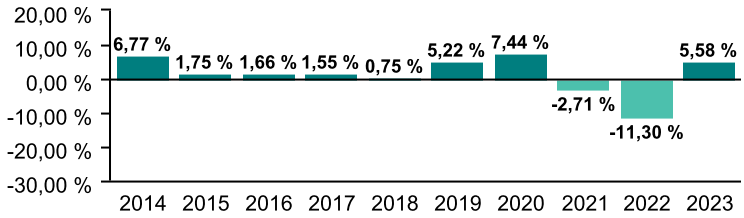

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Portefeuille de revenu fixe diversifié

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,20

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes de base

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 112 018 856 $
Taux de rotation du portefeuille : 72,51 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,02	0,50	1,52	416,77	833

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des gouvernements et des sociétés.

Dix principaux placements	% de l'actif
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	6,95
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	5,32
Gouv. du Canada, 2024-02-29	4,26
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	3,66
Billet du Trésor des États-Unis, 3,5 %, 2033-02-15	2,82
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,5 %, 2024-04-15	2,64
Province de l'Alberta , 3,1 %, 2050-06-01	2,51
Banque Royale du Canada, 2,09 %, 2030-06-30	1,92
North West Redwater Partnership, 3,2 %, 2026-04-24	1,74
Province de Québec, 3,6 %, 2033-09-01	1,36
Total	33,18
Nombre total des placements :	**1428**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	89,17
Liquidités et équivalents	10,49
Autres	0,34

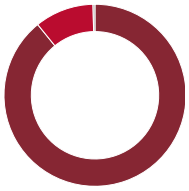

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 162,79 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,52 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

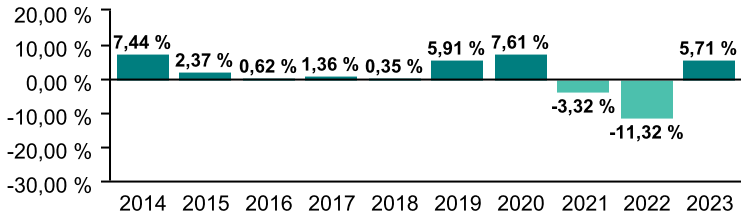

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations canadiennes de base

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,02

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes de base Plus

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 15 875 481 $
Taux de rotation du portefeuille : 72,39 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13	0,50	1,63	313,11	1 685

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens et étrangers, émis par des gouvernements et des sociétés.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	6,66
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	4,36
Gouv. du Canada, 2024-02-29	3,81
Province de l'Alberta , 3,1 %, 2050-06-01	2,83
Province de Québec, 3,6 %, 2033-09-01	2,78
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,5 %, 2024-04-15	2,68
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	2,27
Province de Saskatchewan, 2,8 %, 2052-12-02	1,28
Gouv. du Canada, 2,5 %, 2032-12-01	1,21
Province de l'Alberta , 2,95 %, 2052-06-01	1,17
Total	29,04
Nombre total des placements :	**1318**

Répartition des placements

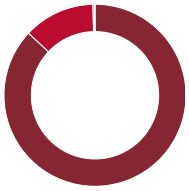

	% de l'actif
Revenu fixe	86,96
Liquidités et équivalents	12,67
Autres	0,31
Actions canadiennes	0,05

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 155,67 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,46 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

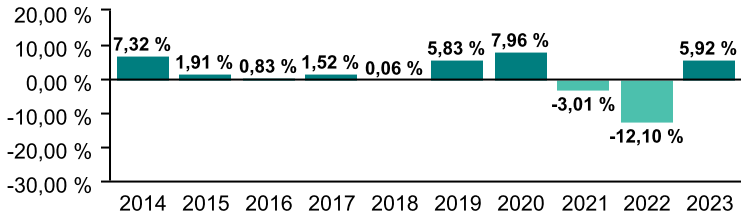

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts, qui désire bénéficier de titres à revenu fixe canadiens et étrangers dans le cadre de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations canadiennes de base Plus

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 30 avril 1989
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 358 893 191 $
Taux de rotation du portefeuille : 71,72 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,01	0,50	1,51	424,33	225

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des gouvernements et des sociétés.

Dix principaux placements	% de l'actif
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	9,36
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	8,56
Gouv. du Canada, 2024-02-29	3,33
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	2,79
Gouv. du Canada, 1,75 %, 2053-12-01	2,35
Province de l'Alberta , 3,1 %, 2050-06-01	1,94
Gouv. du Canada R.R., 0,5 %, 2050-12-01	1,90
Province de Québec, 3,6 %, 2033-09-01	1,84
Banque Royale du Canada, 2,88 %, 2029-12-23	1,69
First National Financial Corp 3.84% 11-01-2028	1,67
Total	35,43
Nombre total des placements :	**1413**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	93,05
Liquidités et équivalents	6,37
Autres	0,57

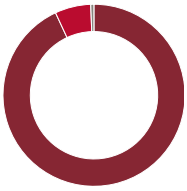

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 174,65 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,62 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

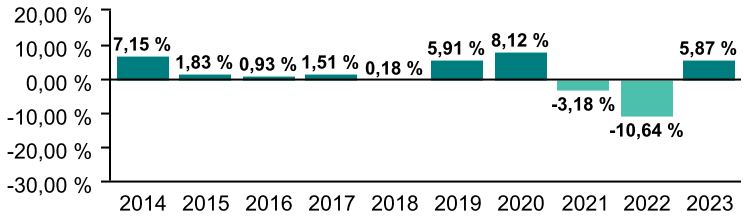

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,01

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Hypothécaire

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 30 avril 1989
Gestionnaire : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
Valeur totale du fonds : 456 035 996 $
Taux de rotation du portefeuille : 6,67 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,12	0,50	1,62	428,66	2 398

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des hypothèques consenties dans les secteurs de l'immobilier résidentiel et commercial du Canada.

Dix principaux placements	% de l'actif
Gouv. du Canada, 2024-01-18	3,28
Gouv. du Canada, 2,25 %, 2025-06-01	3,21
Gouv. du Canada, 2024-03-28	3,14
Gouv. du Canada, 1,5 %, 2026-06-01	2,09
Gouv. du Canada, 2024-02-29	1,54
Georgia & Seymour Properties Limited Partnership, 3,4 %, 2025-07-22	1,36
Original WEMPI Inc. 7.791% 10-04-2027	1,16
Gouv. du Canada, 1,5 %, 2024-09-01	1,07
Broadcast Centre Trust, 7,53 %, 2027-05-01	0,33
Total	17,19
Nombre total des placements :	**9**

Répartition des placements	% de l'actif
Autres	82,74
Liquidités et équivalents	9,11
Revenu fixe	8,15

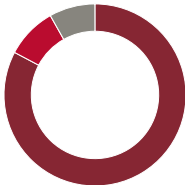

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garanties choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 176,81 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,64 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

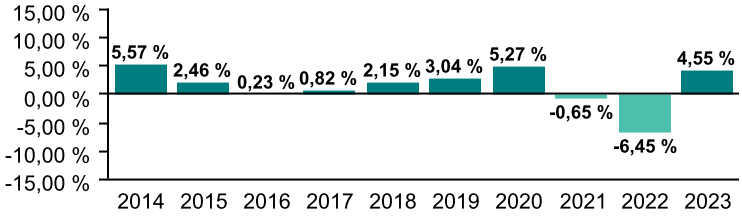

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des prêts hypothécaires, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Hypothécaire

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,12

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations gouvernementales

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 08 novembre 1994
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 8 479 267 $
Taux de rotation du portefeuille : 123,29 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,03	0,50	1,53	342,74	367

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe émis par des gouvernements canadiens.

Dix principaux placements	% de l'actif
Fid. Can pour l'hab. No 1, 1,9 %, 2026-09-15	21,41
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	16,24
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2028-09-01	15,27
Fid. Can pour l'hab. No 1, 1,95 %, 2025-12-15	10,73
Gouv. du Canada, 1,25 %, 2027-03-01	8,95
Fid. Can pour l'hab. No 1 note à taux variable, 2026-03-15	5,91
First National Financial Corp 3.84% 11-01-2028	3,56
Fid. Can pour l'hab. No 1 note à taux variable, 2026-09-15	3,54
Province de Québec, 2,75 %, 2027-09-01	3,47
Province de l'Ontario, 2,4 %, 2026-06-02	1,80
Total	90,87
Nombre total des placements :	**19**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	98,83
Liquidités et équivalents	1,17

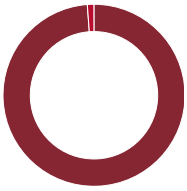

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 094,99 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 0,91 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

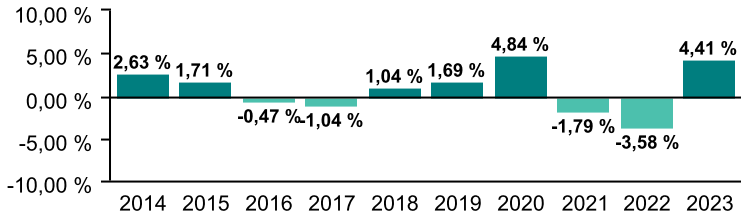

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations gouvernementales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,03

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations mondiales

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 08 novembre 1994
Gestionnaire : Brandywine Global Investment Management, LLC
Valeur totale du fonds : 59 805 508 $
Taux de rotation du portefeuille : 2,03 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,45	0,50	1,95	366,19	790

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés, par l'intermédiaire du Fonds privé à revenu fixe global Legg Mason / Brandywine.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Billet du Trésor des États-Unis, 2052-02-15	9,79
HM Treasury, 1,25 %, 2051-07-31	7,58
Australia, 2,75 %, 2024-04-21	7,03
Mexico, 8 %, 2053-07-31	5,90
Norway, 3 %, 2024-03-14	5,58
KfW, 0,25 %, 2024-03-08	5,46
Direction Générale du Trésor, 0,75 %, 2053-05-25	4,31
Asian Development Bank, 4,13 %, 2024-09-27	4,06
Mexico, 8 %, 2047-11-07	3,54
European Investment Bank, 2,63 %, 2024-03-15	3,47
Total	56,72
Nombre total des placements :	**41**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	70,47
Liquidités et équivalents	29,53

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 224,46 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 2,05 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

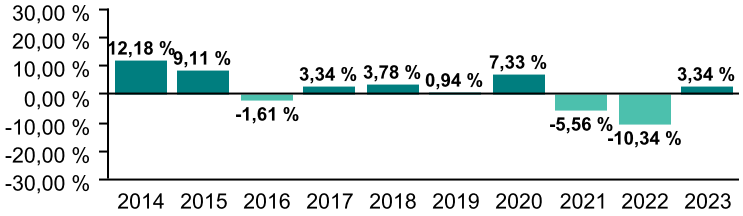

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

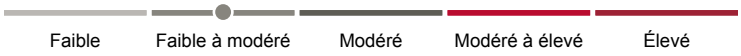

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts, qui désire bénéficier de titres à revenu fixe étrangers dans le cadre de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,45

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu fixe canadien équilibré

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 08 novembre 1994
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 116 102 481 $
Taux de rotation du portefeuille : 64,81 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13	0,50	1,63	539,80	1 973

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et consacre une tranche de son actif à des actions canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	4,89
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	3,72
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	3,16
Province de Québec, 3,6 %, 2033-09-01	2,69
Banque de Montréal, 2,7 %, 2024-09-11	2,47
Gouv. du Canada, 2024-02-29	2,33
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,5 %, 2024-04-15	1,89
Province de l'Alberta , 3,1 %, 2050-06-01	1,59
Banque Royale du Canada	1,09
Province de la Colombie-Britannique, 3,55 %, 2033-06-18	0,94
Total	24,76
Nombre total des placements :	**2120**

Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	60,62
Actions canadiennes	13,82
Actions étrangères	13,73
Liquidités et équivalents	11,57
Autres	0,27

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 395,80 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,39 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

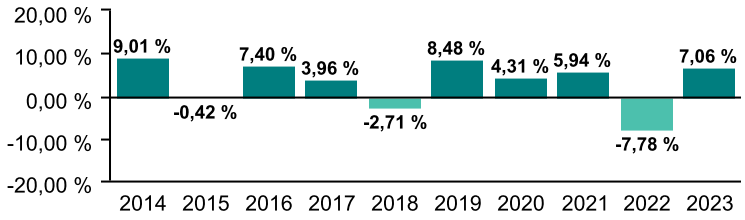

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Revenu fixe canadien équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance équilibrée canadienne

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 31 mars 1988
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 62 760 081 $
Taux de rotation du portefeuille : 53,51 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,15	0,50	1,65	601,41	958

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Intact Financial Corporation	3,45
CAE Inc.	3,43
Stantec Inc.	3,39
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	3,09
Banque Royale du Canada	2,96
Premium Brands Holdings Corporation	2,87
Schneider Electric S.E. Shs	2,83
Accenture PLCClass A	2,74
Boyd Group Services Inc.	2,59
Dollarama Inc.	2,52
Total	29,87
Nombre total des placements :	**1360**

Répartition des placements

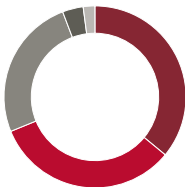

	% de l'actif
Actions canadiennes	35,98
Revenu fixe	32,85
Actions étrangères	25,41
Liquidités et équivalents	3,69
Autres	2,07

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 862,95 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,42 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

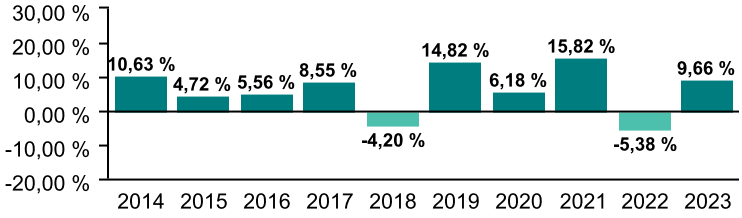

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance équilibrée canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,15

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré d'actions canadiennes

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 26 001 890 $
Taux de rotation du portefeuille : 26,35 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,38	0,50	1,88	652,42	564

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Brookfield Corporation VtgCl A	3,45
Intact Financial Corporation	3,35
Restaurant Brands International Inc.	3,31
Banque Royale du Canada	3,25
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,12
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,84
Telus Corp.	2,54
Emera Inc.	2,52
Dollarama Inc.	2,47
Visa Inc. Com Cl A	2,43
Total	29,27
Nombre total des placements :	**482**

Répartition des placements

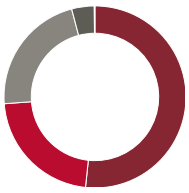

	% de l'actif
Actions canadiennes	51,68
Revenu fixe	22,14
Actions étrangères	22,05
Liquidités et équivalents	4,02
Autres	0,11

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 811,84 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,12 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

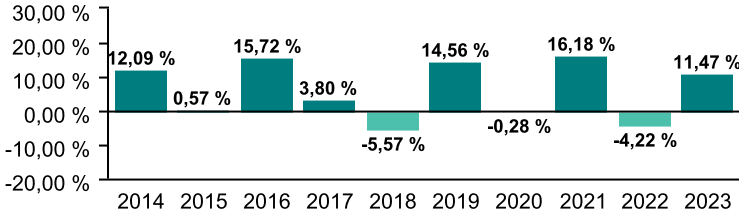

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Équilibré d'actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,38

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu stratégique

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 317 496 206 $
Taux de rotation du portefeuille : 63,51 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40	0,50	1,90	584,73	1 363

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe ou des titres de participation axés sur le revenu de partout dans le monde.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	2,16
Banque de Montréal	1,78
La Banque Toronto-Dominion Com New	1,48
Canadian Natural Resources Ltd.	1,33
Microsoft Corp.	1,33
Canadian Pacific Kansas City Limited	1,21
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,5 %, 2024-04-15	1,13
Chemin de fer Canadien Limitée	1,03
Financière Sun Life Inc.	0,99
Loblaw Cos. Ltd.	0,98
Total	13,43
Nombre total des placements :	**2551**

Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	40,15
Actions canadiennes	27,41
Actions étrangères	25,10
Autres	4,29
Liquidités et équivalents	3,05

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 632,59 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,02 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

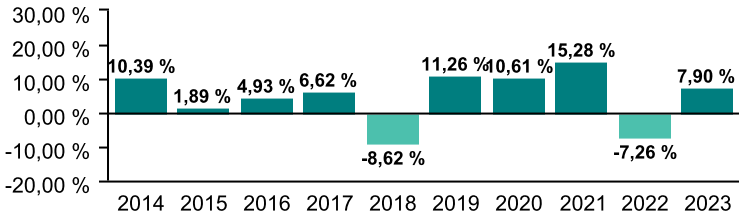

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

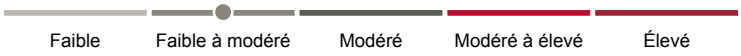

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Revenu stratégique

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré d'excellence canadienne

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Invesco Canada Ltée
Valeur totale du fonds : 24 706 731 $
Taux de rotation du portefeuille : 26,60 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39	0,50	1,89	729,77	762

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	5,85
Brookfield Corporation VtgCl A	4,07
La Banque Toronto-Dominion Com New	4,00
Société Financière Manuvie	2,70
ICON PLC Shs	2,21
Berkshire Hathaway Inc. Cl B New	2,12
Marriott International Inc. Cl A	2,11
Fairfax Financial Holdings Ltd. Sub Vtg	2,08
UnitedHealth Group Inc.	2,05
Expeditors International of Washington, Inc.	2,04
Total	29,22
Nombre total des placements :	**184**

Répartition des placements

	% de l'actif
Actions canadiennes	38,68
Revenu fixe	31,97
Actions étrangères	28,52
Liquidités et équivalents	0,83

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 924,08 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,76 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

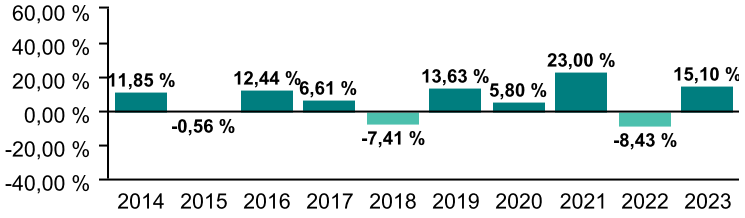

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Équilibré d'excellence canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré de valeur canadienne

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.
Valeur totale du fonds : 218 013 023 $
Taux de rotation du portefeuille : 42,07 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,41	0,50	1,91	803,19	9 967

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	3,35
La Banque Toronto-Dominion Com New	2,83
Gouv. du Canada, 2 %, 2032-06-01	1,92
Chemin de fer Canadien Limitée	1,78
Banque de Montréal	1,71
Société Financière Manuvie	1,65
Rogers Communications Inc. Cl B Non Vtg	1,61
TC Energy Corp.	1,60
Financière Sun Life Inc.	1,50
Amgen Inc.	1,49
Total	19,44
Nombre total des placements :	**212**

Répartition des placements

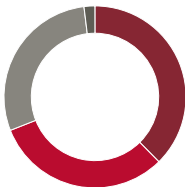

	% de l'actif
Actions canadiennes	37,62
Revenu fixe	31,41
Actions étrangères	29,04
Liquidités et équivalents	1,94

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 867,90 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,45 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

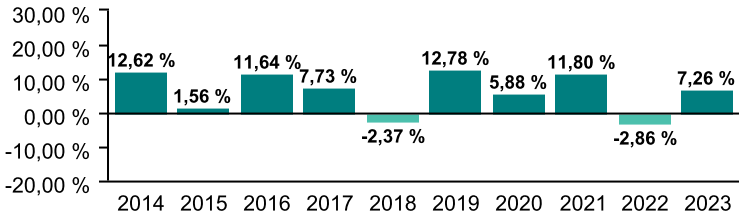

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Équilibré de valeur canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,41

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille durable prudent

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.
Valeur totale du fonds : 12 247 362 $
Taux de rotation du portefeuille : 0,83 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,10	0,50	1,60	568,71	257

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe à l'échelle mondiale et des actions de partout dans le monde par l'intermédiaire du fonds commun de placement Portefeuille durable prudent Canada Vie. Le fonds gère les placements selon une approche responsable.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Italy, 4 %, 2030-11-15	3,45
HM Treasury, 3,25 %, 2033-01-31	2,60
Italy, 3,4 %, 2028-04-01	2,60
Billet du Trésor des États-Unis, 4,5 %, 2033-11-15	2,50
European Union, 1 %, 2032-07-06	2,21
Federal Home Loan Mortgage Corp Participation Certificates Pool Number CX-6135, 2,5 %, 2051-10-01	1,84
Direction Générale du Trésor, 3 %, 2054-05-25	1,60
Microsoft Corp.	1,59
Billet du Trésor des États-Unis, 4,63 %, 2028-09-30	1,55
Billet du Trésor des États-Unis, 4,38 %, 2028-11-30	1,49
Total	21,44
Nombre total des placements :	**763**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	67,42
Actions étrangères	29,89
Autres	2,30
Liquidités et équivalents	0,37
Actions canadiennes	0,01

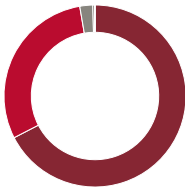

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 463,45 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,88 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

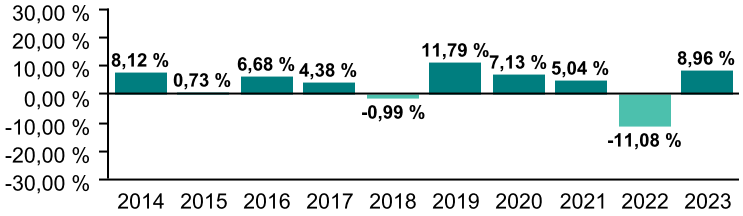

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

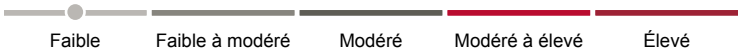

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui souhaite investir dans un portefeuille qui adopte une approche responsable en matière de placement et qui recherche un revenu et un capital à long terme, à moyen ou à long terme, avec une exposition aux obligations et aux actions mondiales et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, les taux d'intérêt et le cours des actions, qui peuvent augmenter ou diminuer en peu de temps, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2021, les responsabilités de gestion de portefeuille sont passées de Sentry Investments à JP Morgan Asset Management (Canada) Inc. Depuis novembre 2016, Sentry Investissements Inc. assume la responsabilité de la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements AGF Inc. De plus, l'objectif de placement a changé : il ne s'agissait plus d'investir principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et des actions canadiennes, mais plutôt dans des titres à revenu fixe et des actions de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés par les gestionnaires précédents avec leur objectif de placement propre.

Portefeuille durable prudent

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,10

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille d'actions canadiennes

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée
Valeur totale du fonds : 14 711 125 $
Taux de rotation du portefeuille : 3,59 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,50	0,50	2,00	740,09	1 967

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Actions canadiennes (Mackenzie)	25,00
Croissance canadienne	25,00
Valeur principalement canadienne	15,00
Dividendes principalement canadiens	15,00
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	10,00
Titres canadiennes	10,00
Total	100,00
Nombre total des placements :	**6**

Répartition des placements

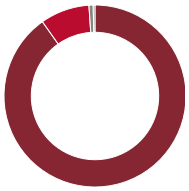

	% de l'actif
Actions canadiennes	90,20
Actions étrangères	8,75
Liquidités et équivalents	0,74
Autres	0,31

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 897,05 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,61 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

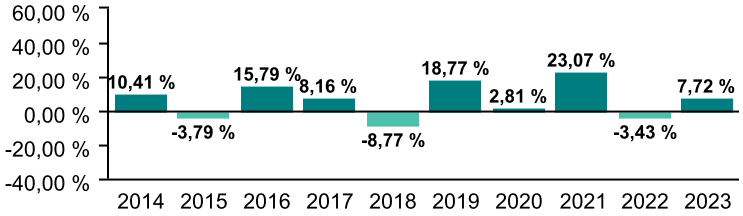

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Portefeuille d'actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,50

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance canadienne

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 30 avril 1989
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 348 402 727 $
Taux de rotation du portefeuille : 43,93 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,16	0,50	1,66	734,62	3 610

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,65
La Banque Toronto-Dominion Com New	6,59
Banque de Montréal	4,89
Canadian Natural Resources Ltd.	4,03
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,65
Shopify Inc. Cl A	3,07
Constellation Software Inc.	3,05
Chemin de fer Canadien Limitée	2,99
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,56
Brookfield Corporation VtgCl A	2,54
Total	41,02
Nombre total des placements :	**58**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	92,90
Actions étrangères	6,11
Liquidités et équivalents	1,00

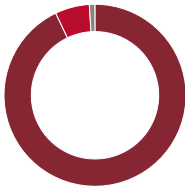

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 009,53 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 7,23 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

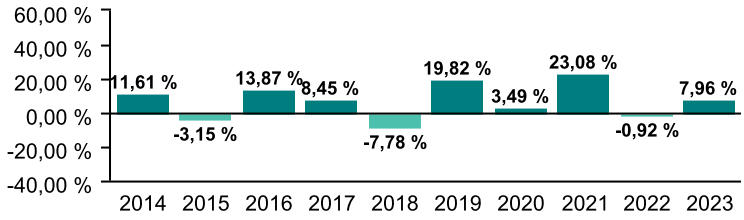

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,16

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions canadiennes socialement responsable

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 12 948 068 $
Taux de rotation du portefeuille : 48,51 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,27	0,50	1,77	902,65	205

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions émises par des sociétés canadiennes qui conduisent leurs activités d'une manière socialement responsable, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	8,29
La Banque Toronto-Dominion Com New	6,59
Banque de Montréal	5,11
Canadian Natural Resources Ltd.	3,96
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,57
Shopify Inc. Cl A	3,00
Constellation Software Inc.	2,99
Chemin de fer Canadien Limitée	2,93
Brookfield Corporation VtgCl A	2,76
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,50
Total	41,70
Nombre total des placements :	**57**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	93,29
Actions étrangères	5,73
Liquidités et équivalents	0,99

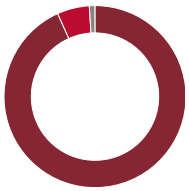

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 975,58 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 7,05 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

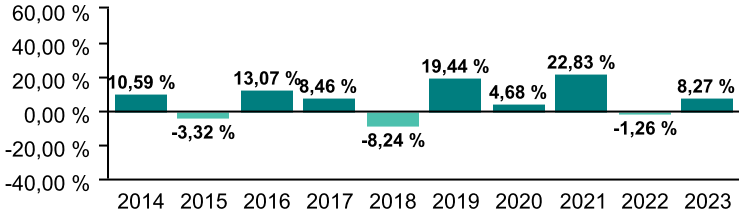

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions canadiennes socialement responsable

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,27

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance principalement canadienne

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 12 098 095 $
Taux de rotation du portefeuille : 50,80 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39	0,50	1,89	802,85	2 731

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Intact Financial Corporation	5,17
CAE Inc.	5,17
Stantec Inc.	5,14
Banque Royale du Canada	4,77
Premium Brands Holdings Corporation	4,34
Accenture PLCClass A	4,28
Schneider Electric S.E. Shs	4,28
Boyd Group Services Inc.	4,06
Dollarama Inc.	3,91
Thomson Reuters Corp. Com No Par	3,88
Total	45,00
Nombre total des placements :	**33**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	54,99
Actions étrangères	39,61
Liquidités et équivalents	5,05
Autres	0,35

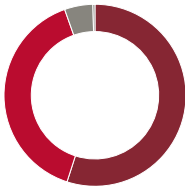

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 126,00 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 7,83 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

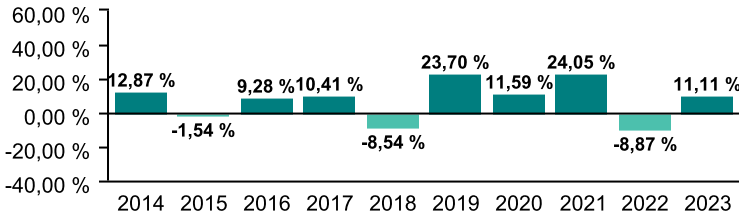

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

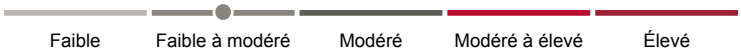

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance principalement canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Titres canadiennes

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Gestion de placements Bissett
Valeur totale du fonds : 37 511 824 $
Taux de rotation du portefeuille : 20,74 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39	0,50	1,89	799,55	393

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,48
Banque Royale du Canada	5,21
Alimentation Couche-Tard Inc.	4,36
Canadian Pacific Kansas City Limited	4,25
Chemin de fer Canadien Limitée	4,11
Agnico-Eagle Mines Ltd.	3,92
Fortis Inc.	3,52
Bank of Nova Scotia (The)	3,42
Open Text Corp.	3,41
Waste Connections Inc.	3,20
Total	40,88
Nombre total des placements :	**46**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	98,73
Autres	0,88
Liquidités et équivalents	0,39

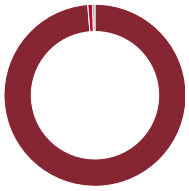

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 944,88 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,88 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

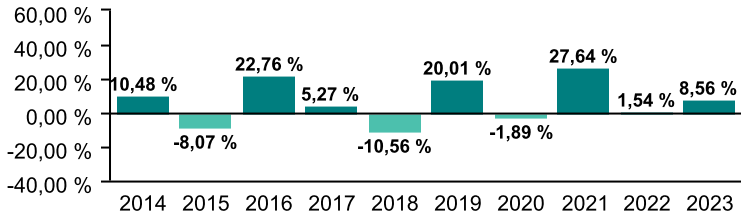

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

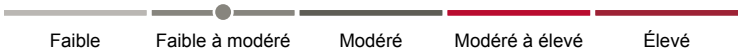

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré » à « faible à modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Titres canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Indice-actions

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 30 avril 1989
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 36 462 434 $
Taux de rotation du portefeuille : 7,13 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,16	0,50	1,66	641,40	279

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,24
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,22
Shopify Inc. Cl A	4,10
Enbridge Inc.	3,35
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,25
Chemin de fer Canadien Limitée	3,23
Canadian Natural Resources Ltd.	3,13
Banque de Montréal	3,13
Bank of Nova Scotia (The)	2,56
Brookfield Corporation VtgCl A	2,53
Total	36,75
Nombre total des placements :	**225**

Répartition des placements

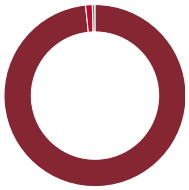

	% de l'actif
Actions canadiennes	98,34
Actions étrangères	1,20
Liquidités et équivalents	0,46

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 867,10 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,44 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

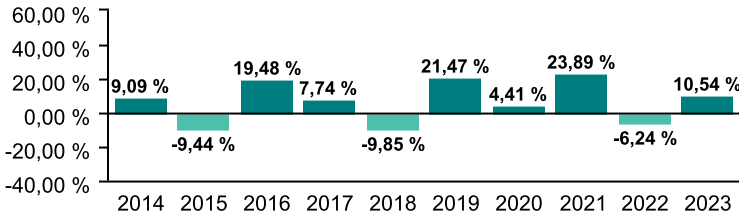

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Indice-actions

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,16

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions principalement du Canada

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 25 963 850 $
Taux de rotation du portefeuille : 12,26 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39	0,50	1,89	693,53	1 113

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Brookfield Corporation VtgCl A	4,57
Intact Financial Corporation	4,43
Restaurant Brands International Inc.	4,39
La Banque Toronto-Dominion Com New	4,14
Banque Royale du Canada	4,02
Visa Inc. Com Cl A	3,48
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,41
Telus Corp.	3,37
Emera Inc.	3,34
Dollarama Inc.	3,27
Total	38,43
Nombre total des placements :	**40**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	68,27
Actions étrangères	31,43
Liquidités et équivalents	0,28
Autres	0,02

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 965,95 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,99 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

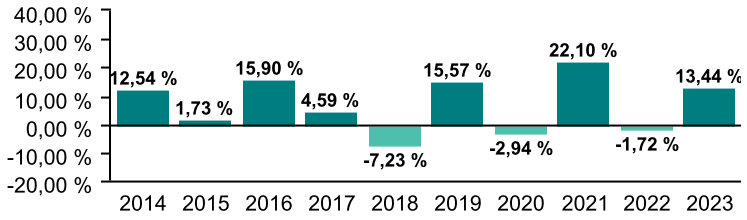

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

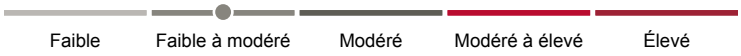

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions principalement du Canada

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Valeur principalement canadienne

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.
Valeur totale du fonds : 154 580 609 $
Taux de rotation du portefeuille : 8,61 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40	0,50	1,90	1 007,97	4 008

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,22
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,26
Chemin de fer Canadien Limitée	3,31
Banque de Montréal	3,17
Société Financière Manuvie	3,07
Rogers Communications Inc. Cl B Non Vtg	2,99
TC Energy Corp.	2,97
Financière Sun Life Inc.	2,80
Restaurant Brands International Inc.	2,69
Magna International Inc.	2,67
Total	35,16
Nombre total des placements :	**65**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	69,91
Actions étrangères	29,16
Liquidités et équivalents	0,93

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 150,07 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 7,96 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

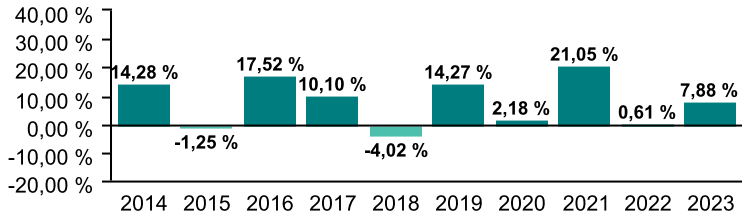

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Valeur principalement canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Valeur canadienne

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Foyston Gordon and Payne
Valeur totale du fonds : 16 676 694 $
Taux de rotation du portefeuille : 44,27 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39	0,50	1,89	603,30	727

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,85
La Banque Toronto-Dominion Com New	7,39
Bank of Nova Scotia (The)	5,45
Canadian Natural Resources Ltd.	5,21
Suncor Energy Inc.	5,04
Imperial Oil Ltd. Com New	5,01
Teck Resources Ltd. Cl B Sub Vtg	3,96
Banque Canadienne Impériale demerce	3,92
Cenovus Energy Inc.	3,91
Quebecor Inc. Cl B	3,43
Total	51,18
Nombre total des placements :	**34**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	96,14
Liquidités et équivalents	3,86

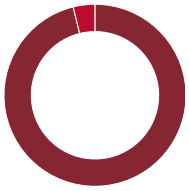

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 454,57 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,82 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

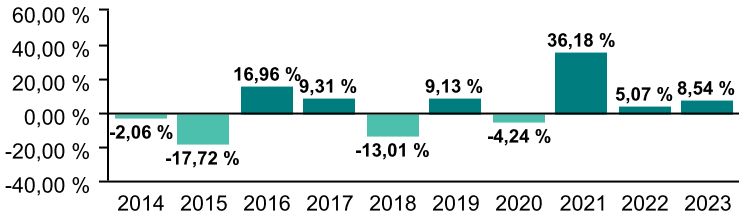

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2016, Foyston, Gordon & Payne Inc. (FGP) a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant d'Invesco Canada Ltée. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Valeur canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes principalement canadiens

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 365 523 325 $
Taux de rotation du portefeuille : 43,33 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,17	0,50	1,67	1 039,47	14 713

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes qui sont productrices de dividendes.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,55
Banque de Montréal	5,70
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,45
Telus Corp.	4,12
Canadian Natural Resources Ltd.	4,11
Financière Sun Life Inc.	3,94
TC Energy Corp.	3,90
Enbridge Inc.	3,27
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,19
Bank of Nova Scotia (The)	3,06
Total	44,30
Nombre total des placements :	**60**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	89,85
Actions étrangères	8,69
Autres	1,05
Liquidités et équivalents	0,41

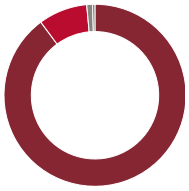

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 926,92 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,78 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

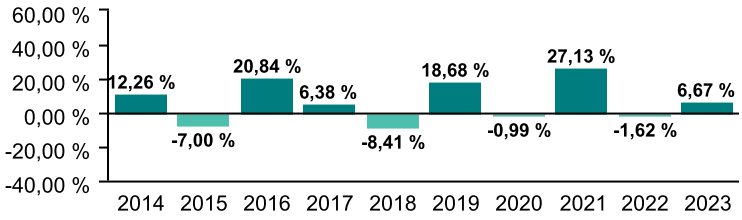

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Dividendes principalement canadiens

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,17

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes canadiens

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 46 011 583 $
Taux de rotation du portefeuille : 28,94 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39	0,50	1,89	825,74	1 751

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes qui sont productrices de dividendes.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,90
Banque de Montréal	5,21
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,00
Financière Sun Life Inc.	3,90
Telus Corp.	3,77
Canadian Natural Resources Ltd.	3,72
TC Energy Corp.	3,59
Société Financière Manuvie	3,14
Enbridge Inc.	2,97
Bank of Nova Scotia (The)	2,96
Total	41,16
Nombre total des placements :	**127**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	82,07
Actions étrangères	16,92
Liquidités et équivalents	1,01
Autres	0,01

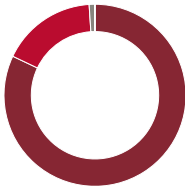

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 967,01 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 7,00 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

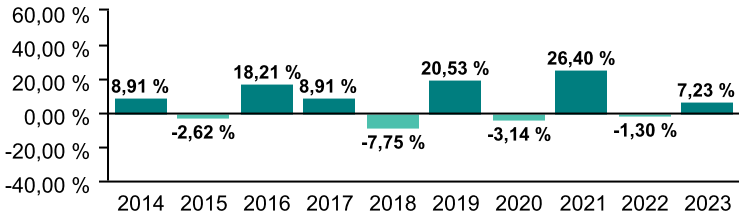

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Dividendes canadiens

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Petites et moyennes capitalisations canadiennes

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 91 555 297 $
Taux de rotation du portefeuille : 57,64 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,38	0,50	1,88	798,82	775

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des sociétés canadiennes à moyenne capitalisation et il souscrit un certain volume d'actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Boyd Group Services Inc.	3,93
EQB Inc.	3,57
Stantec Inc.	3,52
The Descartes Systems Group Inc.	3,50
Element Fleet Management Corp.	3,42
ATS Automation Tooling Systems Inc.	3,11
Quincaillerie Richelieu Ltée	2,96
Savaria Corporation	2,93
Dream Industrial Tr Unit	2,92
iA Financial Corp. Inc.	2,83
Total	32,71
Nombre total des placements :	**50**

Répartition des placements

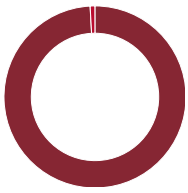

	% de l'actif
Actions canadiennes	99,16
Liquidités et équivalents	0,85

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 730,44 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,64 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

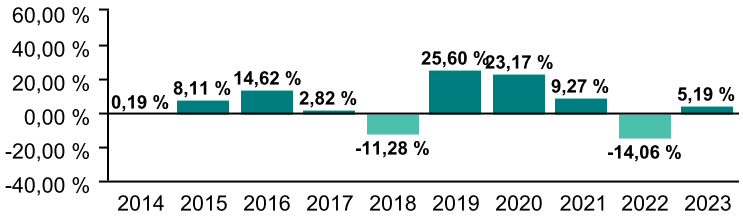

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises de taille plus petite, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré à élevé » à « modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Petites et moyennes capitalisations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,38

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance de petites capitalisations canadiennes

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements AGF Inc.
Valeur totale du fonds : 11 007 408 $
Taux de rotation du portefeuille : 74,92 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,71	0,50	2,21	498,59	369

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	8,03
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,95
Banque de Montréal	5,21
Brookfield Asset Management Ltd. Cl A Ltd Vtg Shs	3,52
Canadian Natural Resources Ltd.	3,41
Brookfield Corporation VtgCl A	3,40
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,30
Tourmaline Oil Corp.	3,25
Constellation Software Inc.	3,10
Shopify Inc. Cl A	3,05
Total	42,23
Nombre total des placements :	**53**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	96,71
Actions étrangères	2,20
Liquidités et équivalents	1,11

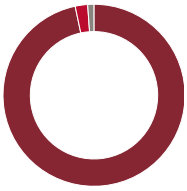

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 363,60 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,15 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

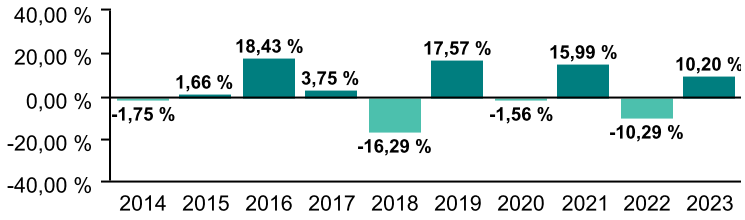

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.

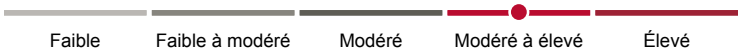

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance de petites capitalisations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,71

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Immobilier

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 30 avril 1989
Gestionnaire : Conseillers immobiliers GWL inc.
Valeur totale du fonds : 4 751 103 423 $
Taux de rotation du portefeuille : 2,26 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,73	0,50	2,23	834,75	24 128

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit, directement ou indirectement, dans un portefeuille constitué principalement de biens immobiliers productifs de revenus au Canada.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Laird Business Park, Mississauga, ON	4,45
The Livmore High Park, Toronto, ON	3,72
High Park Village - West Tower, Toronto, ON	3,56
Grenadier Square Redevelopment, Toronto, ON	3,04
The Lillian Redpath Towers, Toronto, ON	2,44
33 Yonge Street, Toronto, ON	2,38
320 McRae Avenue, Ottawa, ON	2,31
Bayview Village Place, Toronto, ON	2,18
6301, 6315, 6325 106 Avenue SE, Calgary, AB	2,05
5150 - 5160 Yonge Street, Toronto, ON	2,02
Total	28,15
Nombre total des placements :	**120**

Répartition des placements

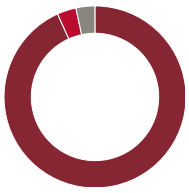

	% de l'actif
Actions canadiennes	93,26
Liquidités et équivalents	3,38
Revenu fixe	3,36

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 476,00 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,97 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

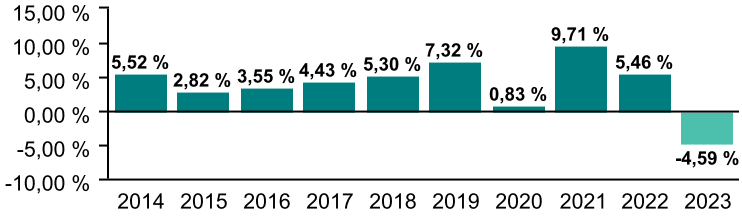

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de croissance à long terme, par la voie d'un portefeuille de biens immobiliers canadiens, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré, à cause des hausses et des baisses du marché immobilier. Il se peut que les rachats soient interrompus provisoirement durant toute période pendant laquelle le fonds ne contiendrait pas suffisamment de liquidités ou de titres facilement négociables pour faire face aux demandes de rachat. **Ce fonds doit être considéré comme un placement à long terme, car il ne convient pas à une personne qui pourrait être forcée de convertir rapidement ses avoirs en argent comptant.**

Notes

Au cours des cinq dernières années, les activités d'achat de biens immobiliers du fonds Immobilier ont atteint un total de 471 millions de dollars, alors que celles des ventes représentaient un total de 595 millions de dollars.

Immobilier

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,73

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 22 471 690 $
Taux de rotation du portefeuille : 19,43 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39	0,50	1,89	1 225,63	859

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés nord-américaines à petite et à moyenne capitalisation.

Dix principaux placements	% de l'actif
Verra Mobility Corp. Cl A	5,14
Maximus Inc.	4,70
Tenable Holdings Inc.	4,56
iRhythm Technologies, Inc.	4,49
Cirrus Logic Inc.	4,39
Grocery Outlet Holding Corp.	4,38
Neogen Corp.	4,17
ExlService Holdings, Inc.	4,09
Markel Group Inc.	3,76
Commvault Systems, Inc.	3,50
Total	43,19
Nombre total des placements :	**76**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	72,90
Actions canadiennes	25,36
Liquidités et équivalents	1,75

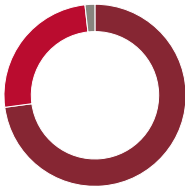

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 200,06 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 8,20 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

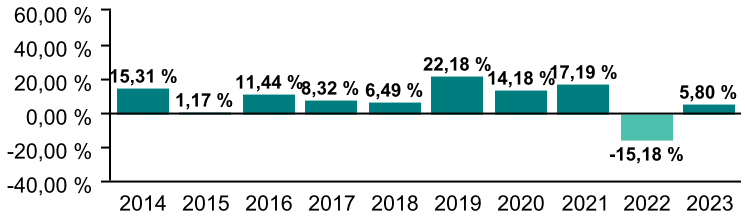

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré à élevé » à « modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Science et technologie

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 95 841 855 $
Taux de rotation du portefeuille : 75,75 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,56	0,50	2,06	1 015,58	353

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Constellation Software Inc.	8,14
Alphabet Inc. Cl A	7,79
Microsoft Corp.	7,78
NVIDIA Corp.	7,35
Apple Inc.	7,16
Amazon.com Inc.	6,61
Roper Technologies Inc.	4,18
ServiceNow Inc.	3,40
Synopsys, Inc.	3,37
The Descartes Systems Group Inc.	2,92
Total	58,70
Nombre total des placements :	**29**

Répartition des placements

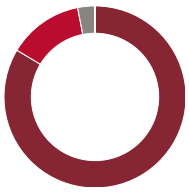

	% de l'actif
Actions étrangères	83,59
Actions canadiennes	13,35
Autres	3,05
Liquidités et équivalents	0,01

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 5 237,11 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 18,01 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

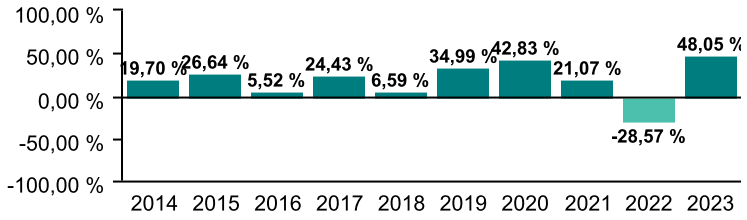

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Science et technologie

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,56

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille d'actions mondiales

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée
Valeur totale du fonds : 20 499 807 $
Taux de rotation du portefeuille : 2,77 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,75	0,50	2,25	418,32	2 566

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Croissance américaine	16,46
Croissance des États-Unis	16,41
Actions de valeur des États-Unis	11,99
Actions étrangères	10,00
Actions internationales (Setanta)	9,04
Croissance internationale	9,01
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	7,00
Actions de marchés émergents	5,06
Marchés émergents (Putnam)	5,03
Dividendes mondiaux	5,00
Total	95,00
Nombre total des placements :	**11**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	95,88
Liquidités et équivalents	2,14
Autres	1,25
Actions canadiennes	0,72

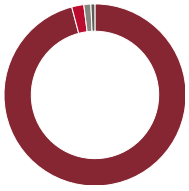

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 989,54 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 7,12 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

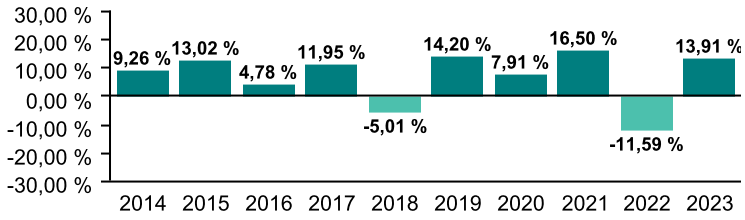

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent à des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Portefeuille d'actions mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,75

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions mondiales à faible volatilité

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Irish Life Investment Managers Limited
Valeur totale du fonds : 11 656 961 $
Taux de rotation du portefeuille : 48,54 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,55	0,50	2,05	681,11	26

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions d'entreprises de partout dans le monde, en misant prioritairement sur les compagnies et les secteurs qui semblent moins sensibles aux fluctuations que le marché en général.

Dix principaux placements	% de l'actif
Apple Inc.	2,59
Microsoft Corp.	2,29
Henkel AG & Co. KGaA	2,00
Regions Financial Corp.	1,43
Home Depot Inc.	1,34
Société Financière Manuvie	1,33
Alphabet Inc. Cl A	1,31
CVS Health Corp.	1,30
Texas Instruments Inc.	1,29
Cognizant Technology Solutions Corporation Cl A	1,27
Total	16,15
Nombre total des placements :	**4506**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	94,72
Actions canadiennes	2,85
Liquidités et équivalents	1,36
Revenu fixe	1,00
Autres	0,08

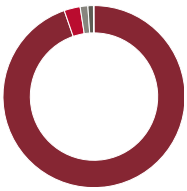

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 899,36 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,63 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

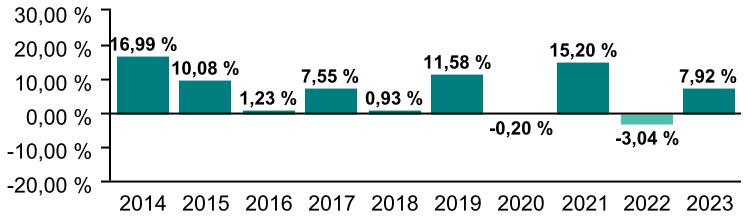

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions mondiales, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré » à « faible à modéré ». En novembre 2016, Irish Life Investment Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements Mackenzie. Avec ce changement, le fonds distinct a modifié son objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des actions de sociétés nord-américaines, afin d'investir principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Actions mondiales à faible volatilité

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,55

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions étrangères

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 180 256 161 $
Taux de rotation du portefeuille : 0,48 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,55	0,50	2,05	520,36	10 658

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions émises partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Actions étrangères Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Danaher Corp.	4,28
Colgate-Palmolive Co.	3,60
Alphabet Inc. Cl A	3,15
Brookfield Corporation VtgCl A	3,12
Berkshire Hathaway Inc. Cl B New	3,05
Johnson & Johnson	3,00
Reckitt Benckiser Group PLC Shs	2,85
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	2,80
Seven & i Holdings Co. Ltd. Shs	2,75
Grainger (W.W.) Inc.	2,70
Total	31,31
Nombre total des placements :	**46**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	89,23
Liquidités et équivalents	7,63
Actions canadiennes	3,12
Autres	0,02

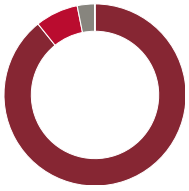

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 885,55 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,55 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

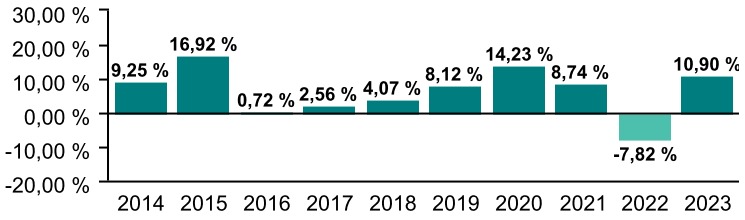

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré » à « faible à modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Actions étrangères

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,55

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions mondiales toutes capitalisations

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Setanta Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 71 582 963 $
Taux de rotation du portefeuille : 11,80 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57	0,50	2,07	611,75	5 500

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulées partout dans le monde.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Microsoft Corp.	4,71
Berkshire Hathaway Inc. Cl B New	3,91
Costco Wholesale Corp.	3,18
Booking Holdings Inc.	3,17
Oracle Corp.	3,17
Alphabet Inc. Cl A	3,14
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics	2,94
S&P Global Inc.	2,22
DCC plc Shs	2,12
McDonald's Corp.	2,05
Total	30,61
Nombre total des placements :	**78**

Répartition des placements

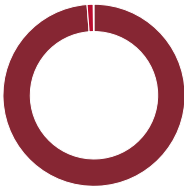

	% de l'actif
Actions étrangères	98,78
Liquidités et équivalents	1,10
Autres	0,12

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 164,01 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 8,03 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

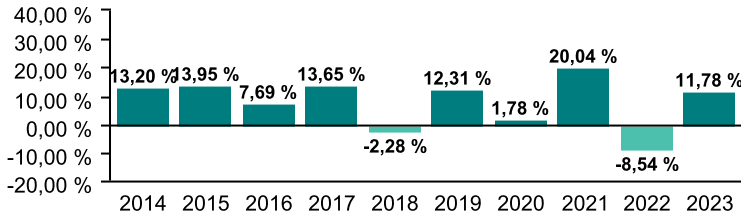

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions mondiales toutes capitalisations

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance des États-Unis

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 08 novembre 1994
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 115 609 107 $
Taux de rotation du portefeuille : 33,85 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,34	0,50	1,84	503,62	2 628

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

Dix principaux placements	% de l'actif
Microsoft Corp.	5,48
Roper Technologies Inc.	5,07
Accenture PLCClass A	4,63
Aon PLCCl A	4,54
Linde PLC Shs	4,45
Schneider Electric S.E. Shs	4,18
S&P Global Inc.	3,93
Apple Inc.	3,88
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,86
Trane Technologies PLC Shs	3,70
Total	43,72
Nombre total des placements :	**506**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	98,70
Autres	1,10
Liquidités et équivalents	0,21

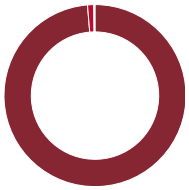

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 821,73 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 10,93 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

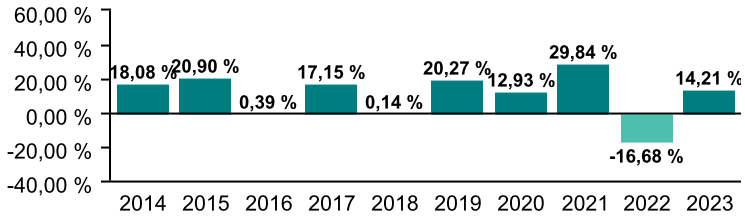

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance des États-Unis

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,34

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance américaine

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Placements AGF Inc.

Valeur totale du fonds : 136 321 942 $
Taux de rotation du portefeuille : 47,19 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,55	0,50	2,05	749,58	4 504

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

Dix principaux placements	% de l'actif
Amazon.com Inc.	7,47
NVIDIA Corp.	4,40
Palo Alto Networks, Inc.	4,09
Eli Lilly & Co.	3,97
Boston Scientific Corp.	3,82
ServiceNow Inc.	3,75
Intuitive Surgical, Inc. Com New	3,71
Cheniere Energy Inc. Com New	3,70
Lam Research Corp.	3,67
Quanta Services Inc.	3,60
Total	42,16
Nombre total des placements :	**32**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	92,20
Autres	5,24
Liquidités et équivalents	2,56

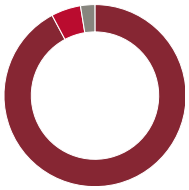

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 3 792,88 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 14,26 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

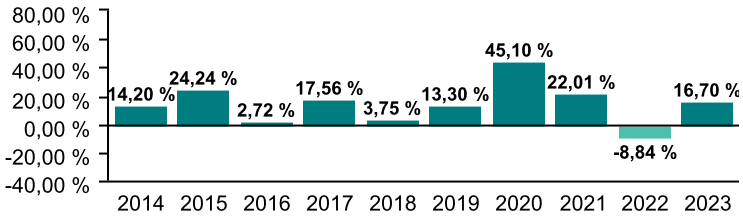

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance américaine

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,55

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions de valeur des États-Unis

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 84 644 331 $
Taux de rotation du portefeuille : 93,34 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,35	0,50	1,85	635,96	1 296

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

Dix principaux placements	% de l'actif
JPMorgan Chase & Co.	3,53
Berkshire Hathaway Inc. Cl B New	2,37
Johnson & Johnson	2,14
Bank of America Corp.	2,13
Intel Corp.	2,01
Walmart Inc.	1,99
UnitedHealth Group Inc.	1,80
Procter & Gamble Co.	1,76
Goldman Sachs Group Inc. (The)	1,57
Pfizer Inc.	1,54
Total	20,85
Nombre total des placements :	**144**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	98,26
Autres	1,61
Liquidités et équivalents	0,13

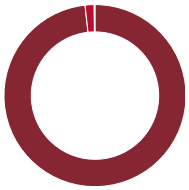

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 197,96 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 8,19 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

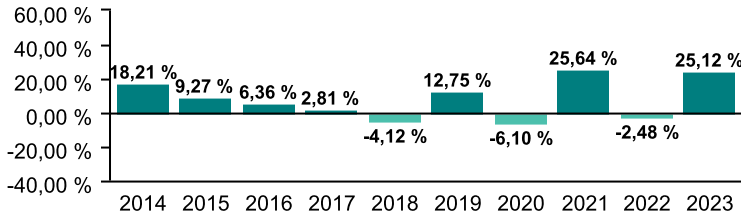

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions de valeur des États-Unis

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,35

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance moyennes capitalisations américaines

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 18 612 802 $
Taux de rotation du portefeuille : 20,96 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,55	0,50	2,05	518,43	2 577

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises américaines à moyenne capitalisation.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Charles River Laboratories International Inc.	5,03
DexCom, Inc.	4,94
Akamai Technologies, Inc.	4,78
Westinghouse Air Brake Technologies Corp.	4,56
Broadridge Financial Solutions Inc.	4,13
ExlService Holdings, Inc.	4,08
Vontier Corp.	4,04
Bio-Techne Corporation	4,01
Bright Horizons Family Solutions LLC	3,93
Maximus Inc.	3,87
Total	43,37
Nombre total des placements :	**31**

Répartition des placements

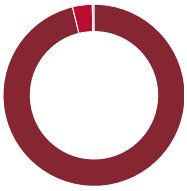

	% de l'actif
Actions étrangères	96,21
Autres	3,50
Liquidités et équivalents	0,29

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 587,90 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 9,98 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

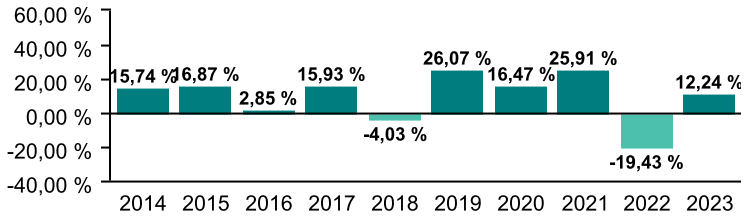

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré à élevé » à « modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Croissance moyennes capitalisations américaines

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,55

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions EAEO

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 08 novembre 1994
Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 35 652 812 $
Taux de rotation du portefeuille : 67,96 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,55	0,50	2,05	334,74	3 370

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Nestle S.A.Nom	2,93
Sanofi Shs	2,72
CRH PLC Shs	2,71
Vinci S.A. Shs	2,68
London Stock Exchange Group PLC Shs	2,63
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	2,45
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton S.E. Shs	2,44
BHP Group Ltd. Shs	2,32
Nintendo Co. Ltd. Shs	2,28
Samsung Electronics Co. Ltd. PfdNon -Voting	2,25
Total	25,40
Nombre total des placements :	**61**

Répartition des placements

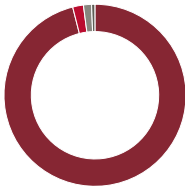

	% de l'actif
Actions étrangères	96,05
Actions canadiennes	1,91
Liquidités et équivalents	1,43
Autres	0,60

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 733,55 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,66 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

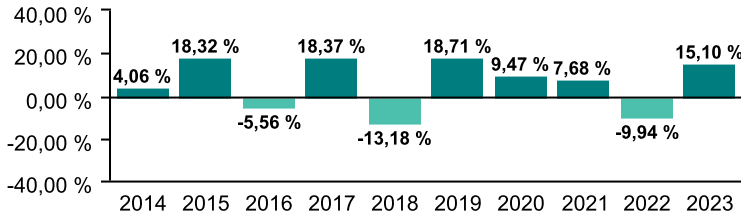

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En septembre 2014, Putnam Investments a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant d'UBS Global Asset Management (Canada) Co. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Actions EAEO

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,55

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions internationales

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 19 juillet 2004
Date de création du fonds : 19 juillet 2004
Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.
Valeur totale du fonds : 61 628 695 $
Taux de rotation du portefeuille : 32,09 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,56	0,50	2,06	497,25	2 304

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements	% de l'actif
ASML Holding N.V.	3,19
Shell PLC Ord Sh	3,04
Nestle S.A.Nom	2,72
BHP Group Ltd. Shs	2,50
Shin-Etsu Chemical Co. Ltd. Shs	2,33
Novo Nordisk AS	2,24
AstraZeneca PLC Shs	2,11
Allianz SE Namen -Akt Vinkuliert	1,97
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton S.E. Shs	1,96
Roche Holding AG Dividend Right Cert	1,93
Total	23,99
Nombre total des placements :	**74**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	98,30
Liquidités et équivalents	1,34
Autres	0,36

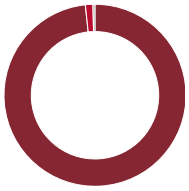

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 715,41 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,54 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

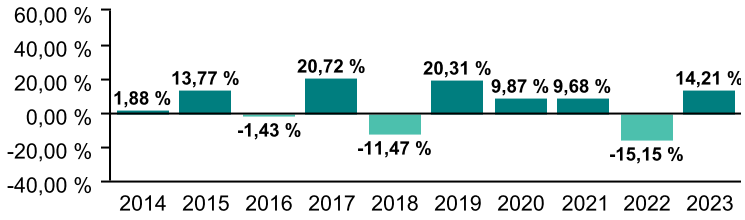

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions internationales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,56

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Titres internationaux

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 1 136 458 $
Taux de rotation du portefeuille : 3,43 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,48	0,50	1,98	229,54	467

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises internationales, par l'intermédiaire du Fonds international Mackenzie Ivy.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Reckitt Benckiser Group PLC Shs	4,01
Halma PLC	3,95
Brookfield Corporation VtgCl A	3,93
Seven & i Holdings Co. Ltd. Shs	3,86
Admiral Group plc Shs	3,84
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	3,51
Nestle S.A.Nom	3,42
Terumo Corp. Shs	3,36
Amcor PLC reçu du dépositaire Cdi 1 1 Foreign Exempt Nyse	3,18
Roche Holding AG Dividend Right Cert	3,14
Total	36,21
Nombre total des placements :	**45**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	89,68
Liquidités et équivalents	5,39
Actions canadiennes	5,11
Autres	-0,18

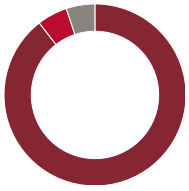

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 432,31 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,66 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

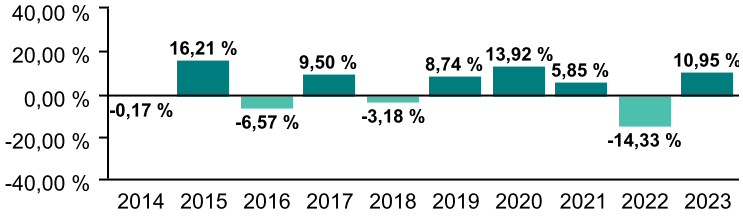

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises internationales, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Titres internationaux

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,48

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance internationale

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.
Valeur totale du fonds : 77 606 747 $
Taux de rotation du portefeuille : 45,91 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,74	0,50	2,24	405,69	303

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulées ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis.

Dix principaux placements	% de l'actif
ASML Holding N.V.	5,32
Nestle S.A.Nom	5,14
Novo Nordisk AS	4,53
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton S.E. Shs	3,39
L'Air Liquide S.A. Shs	2,99
AstraZeneca PLC Shs	2,98
Sony Group Corp. Shs	2,80
Safran SA Shs	2,76
Shin-Etsu Chemical Co. Ltd. Shs	2,75
Keyence Corp. Shs	2,55
Total	35,21
Nombre total des placements :	**66**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	98,52
Liquidités et équivalents	1,22
Autres	0,25

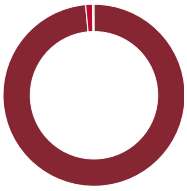

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 916,02 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,72 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

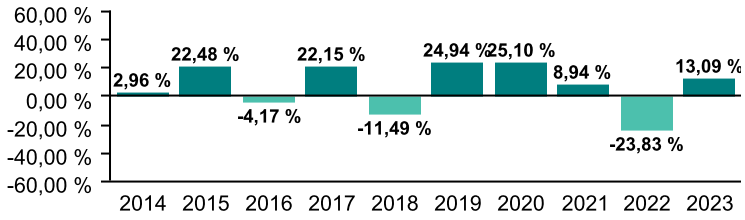

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance internationale

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,74

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions européennes

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Setanta Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 5 812 599 $
Taux de rotation du portefeuille : 10,47 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57	0,50	2,07	320,88	19

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des titres d'entreprises localisées ou actives en Europe.

Dix principaux placements	% de l'actif
CRH PLC Shs	6,87
DCC plc Shs	6,70
Booking Holdings Inc.	5,66
Novartis AG Namen -Akt	5,55
Sanofi Shs	4,88
GEA Group Aktiengesellschaft Shs	4,46
Diageo PLC Shs	4,19
GSK PLC Ord Gbp0.3125	3,92
Ferguson PLC Ord Gbp0.10	3,76
EssilorLuxottica Shs	3,70
Total	49,70
Nombre total des placements :	**29**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	99,61
Autres	0,24
Liquidités et équivalents	0,16

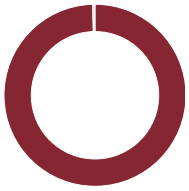

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 485,61 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,04 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.

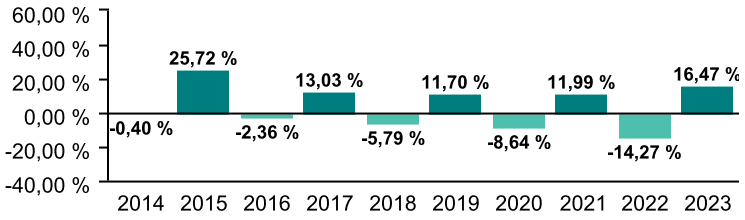

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises européennes, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions européennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions Extrême-Orient

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Canada Life Asset Management
Valeur totale du fonds : 5 610 543 $
Taux de rotation du portefeuille : 12,99 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,61	0,50	2,11	491,84	42

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Asie ou dans le littoral du Pacifique.

Dix principaux placements	% de l'actif
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Shs	8,17
AMUNDI MSCI India UCITS ETF	7,13
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics	6,09
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002	3,53
Alibaba Group Holding Ltd.New	3,31
AIA Group Ltd. Shs	3,19
BHP Group Ltd. Shs	2,86
iShares Core CSI 300 ETF	2,42
Commonwealth Bank of Australia Shs	1,81
PDD Holdings Inc. Reçu de dépositaire américain sponsorisé Sponsored Ads	1,58
Total	40,09
Nombre total des placements :	**229**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	99,85
Liquidités et équivalents	0,16

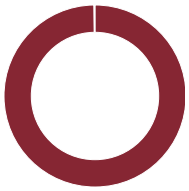

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 583,70 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,70 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

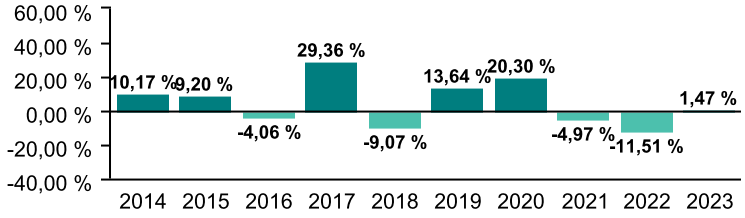

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises asiatiques et du littoral du Pacifique, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « élevé » à « modéré à élevé ». En octobre 2015, Canada Life Asset Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements AGF Inc. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Actions Extrême-Orient

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,61

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions de marchés émergents

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 60 256 802 $
Taux de rotation du portefeuille : 1,96 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,72	0,50	2,22	761,87	663

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises actives dans les marchés émergents, par l'intermédiaire du Fonds Marchés émergents Mackenzie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Shs	6,26
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002	4,57
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics	3,39
Petroleo Brasileiro S.A. - Petrobras Preferred Shares	2,39
Kia Corp. Shs	2,05
BYD Company Limited-H -	1,92
Banco BTG Pactual S.A. Units Units Representing 1 Common Share And 2 Preferred A	1,85
Novatek Microelectronics Corp. Shs	1,84
Chimei Innolux Corp. Twse Listed Stocks	1,74
BYD Electronic (International) Company Limited Shs	1,69
Total	27,70
Nombre total des placements :	**160**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	98,50
Liquidités et équivalents	2,19
Autres	-0,69

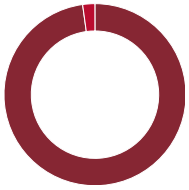

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 739,22 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,69 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

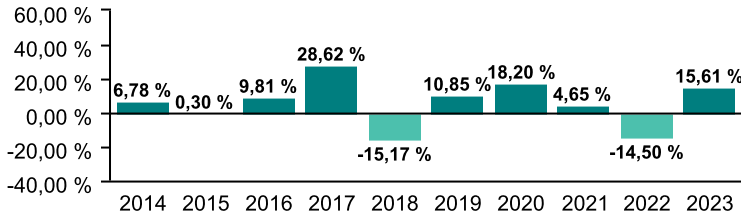

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.

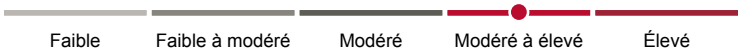

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises présentes dans les marchés émergents, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « élevé » à « modéré à élevé ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Actions de marchés émergents

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,72

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Ressources mondiales

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements Mackenzie
Valeur totale du fonds : 25 878 400 $
Taux de rotation du portefeuille : 38,19 %

Option de garantie	RFG (%) [1]	Frais SCG minimums (%) [*1]	RFG plus frais minimums de SCG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,68	0,50	2,18	812,80	191

[*] Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

Placement minimum
•250 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit dans des sociétés mondiales qui sont actives dans le secteur de l'énergie et dans les industries de ressources naturelles.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Shell PLC Reçu de dépositaire américain sponsorisé Repstg Ord Sh	5,00
TotalEnergies SE Reçu de dépositaire américain sponsorisé	4,08
Tourmaline Oil Corp.	3,45
Advantage Energy Ltd.	3,29
Vale S.A. Reçu de dépositaire américain Adr	3,10
Interfor Corporation	2,88
Canadian Natural Resources Ltd.	2,84
Stelco Holdings Inc.	2,69
ARC Resources Ltd.	2,52
Champion Iron Limited Shs	2,32
Total	32,17
Nombre total des placements :	**97**

Répartition des placements

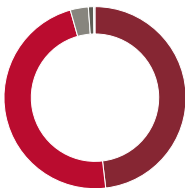

	% de l'actif
Actions étrangères	48,12
Actions canadiennes	47,52
Autres	3,19
Liquidités et équivalents	0,93
Revenu fixe	0,24

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 229,84 $ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 2,09 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.

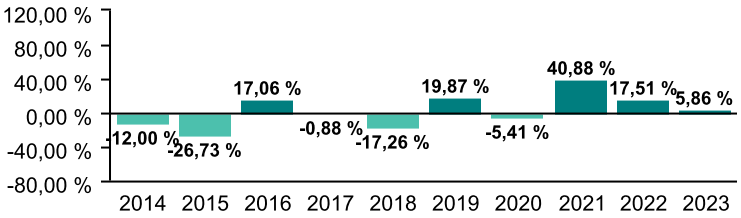

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Élevé*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises actives dans les industries de ressources naturelles, et qui est prête à assumer un niveau de risque plus élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Notes

En octobre 2015, le Groupe de gestion d'actifs GLC ltée a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements AGF Inc. En janvier 2021, Placements Mackenzie a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant du Groupe de gestion d'actifs GLC ltée. De plus, en mai 2021, l'objectif de placement du fonds a changé : il ne s'agissait plus d'investir principalement dans des sociétés de ressources canadiennes, mais plutôt dans des sociétés de ressources mondiales. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés par les gestionnaires précédents avec leur objectif de placement propre.

Ressources mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus). •Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,68

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847

Consultez canadavie.com

Numéro de téléphone sans frais : **1 888 252-1847**

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F70-0624 – 05/24